

COLLECTIF ACCESSIBILITE WALLONIE-BRUXELLES

www.cawab.be

TOEGANKELIJKHEIDSOVERLEG VLAANDEREN

www.tovl.be

COMMUNIQUE DE PRESSE

Invitation à une conférence de presse

Voter : une obligation discriminante pour les personnes handicapées !

23 mai 2008

Pas de stationnement réservé, des marches à l'entrée, des isolements trop petits, trop grands ou trop étroits, un fléchage digne d'un jeu de piste...

Et pourtant, le Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB) avait mis en garde les autorités de tutelle, leur avait fait des propositions d'amélioration mais rien n'y a fait, les « z'handics » n'ont pas fait le poids.

Afin de cibler les problèmes réels rencontrés par les personnes handicapées, le CAWaB a mené une étude précise et chiffrée. Il faut bien l'avouer, voter en juin dernier a ressemblé à un véritable parcours du combattant pour bon nombre de personnes à mobilité réduite.

Alors, une fois de plus, pour ne pas se retrouver la veille des élections sans changement, le CAWaB et le TOV (Toegankelijkheidsoverleg Vlaanderen), dénoncent l'inertie des autorités.

Vous êtes invités à venir découvrir pourquoi la première question à laquelle doit répondre une personne handicapée lorsqu'elle veut voter n'est pas « pour qui » mais bien « comment » !

Détails pratiques

Conférence de presse organisée par le Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (www.cawab.be) et le Toegankelijkheidsoverleg Vlaanderen (www.tovl.be).

Programme

Accueil et présentation : Vincent Snoeck – Président du CAWaB et Harry Geyskens – représentant du TOV

Historique du combat pour une meilleure accessibilité des élections : Philippe Harmegnies – membre du CAWaB

Enquête de juin 2007 : Marie-Ange Vandecandelaere – Conseillère en accessibilité et co-réalisatrice de l'enquête

Accessibilité du système de vote électronique : Jan Engelen, professeur à la KUL, chargé par le SPF Intérieur de l'étude sur le vote électronique.

Actions menées en Flandre : Léon Verelst – Membre du TOV

Demandes prioritaires : Xavier Anciaux – Porte-parole du CAWaB

Questions – réponses

Date : **vendredi 23 mai 2008 à 10h30**

Lieu : **Parlement fédéral**, salle des Congrès (3ème étage), rue de Louvain, 21 à 1000 Bruxelles

Personnes de contact

Pour le CAWaB : Vincent Snoeck – 0486 477 160

Pour le TOV : Harry Geyskens - 02 732 53 24
